

Nos actions pour vous accompagner

Accompagnement individuel

Projet d'aménagement



Formations collectives

Chargé de prévention

Risques Psychosociaux

Promotion et sensibilisation

Journées techniques



Salons professionnels



Animation de réseaux

Animateurs sécurité

Filières professionnelles

Partenaires techniques et syndicats

Études

Exposition aux risques chimique ou biologique

Enquête machine



Mutualité Sociale Agricole de Maine-et-Loire
49938 ANGERS CEDEX 9

Vos droits et vos démarches en ligne
maineetloire.msa.fr
Votre documentation professionnelle
ssa.msa.fr

Pour tout problème de santé et de sécurité lié au travail, contactez :

Service Santé Sécurité au Travail
santesecurite@msa49.msa.fr

Santé au Travail
02 41 31 77 29

Prévention des Risques Professionnels
02 41 31 77 80



vous accompagner

Santé-Sécurité au Travail

- ▶ Prévention des risques professionnels
- ▶ Santé au travail

Deux pôles de compétences au service des professionnels de l'agriculture

Conception : Communication MSA 49 - Photos MSA49, CCMSA et Adobe Stock - Impression MSA49 - Octobre 2020

MSA Maine-et-Loire
3 rue Charles Laoretelle

BEAUCOUZE

49938 ANGERS CEDEX 9

maineetloire.msa.fr
02 41 31 75 75

MSA Maine-et-Loire
 @msa49actu
maineetloire.msa.fr

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Les missions du service Santé Sécurité au Travail

Conduire les actions de santé au travail

Conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants



Participer au suivi et contribuer à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire

Assurer la surveillance de l'état de santé des travailleurs

L'équipe SST du Maine-et-Loire intervient auprès de :

4 000 entreprises agricoles

9 200 exploitants

45 800 salariés agricoles

25 000 saisonniers agricoles

Source : MSA 49 Chiffres 2019

La Santé au Travail (SAT)

Notre mission

Éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail. L'équipe pluridisciplinaire s'engage notamment sur diverses actions de prévention.

Consultation médicale et infirmière

Étude de poste

Maintien dans l'emploi

Fiche d'entreprise

Participation aux Commissions Santé et Sécurité et Conditions de Travail (CSE)

Les types de suivi

Depuis 2017, chaque salarié bénéficie du suivi individuel de son état de santé. Il est adapté à ses besoins et aux risques liés à son poste de travail.

Suivi	Périodicité
Suivi individuel simple	Maximum 5 ans
Suivi individuel adapté	Maximum 3 ans
Suivi individuel renforcé	Maximum 2 ans

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le guide de modernisation de la santé au travail sur le site maineetloire.msa.fr ou contacter le service santé sécurité au travail de la MSA.

La Prévention des Risques Professionnels (PRP)

Notre mission

Développer la prévention des risques professionnels auprès des entreprises agricoles.



Votre conseiller en prévention :

- conseille les employeurs, les salariés, les exploitants agricoles, les formateurs, les chargés de prévention en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail
- accompagne l'entreprise et l'exploitation dans la mise en oeuvre d'une politique de sécurité du travail
- préconise toutes les mesures justifiées de prévention
- met à votre service des ressources documentaires ssa.msa.fr